

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

**Nombre de membres :**

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 25

Dont pouvoirs : 4

Votes pour : 24

Votes contre : 0

Abstentions : 1

Date de la convocation : 28/03/2023

Date d'affichage : 12/04/2023

Certifié exécutoire par réception en  
Sous-Préfecture de Limoux le:

**14 AVR. 2023**

L'an **deux mil vingt trois, le quatre avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Ineke FLOODGATE, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Nicole GIMENEZ, Mme Christine BINDER, M. Thierry CAUSSE, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Martine DAFFOS, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, Mme Janine CASTEL, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents excusés : M. Kees WIELENGA, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents non excusés : M. Jacques SIMON, M. Sébastien AMOUROUX.

Procurations : M. Kees WIELENGA en faveur de Mme Ghyslaine SAIZ, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques MANDRAU, Mme Véronique FERNANDEZ en faveur de Mme Nicole GIMENEZ, M. Denis DEZARNAUD en faveur de Mme Amandine MORENO.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2023-020**

Domaine : 5.2 - Fonctionnement des assemblées

**OBJET : Commission de délégation de service public : Remplacement de M. Jean-Michel BALLARIN, démissionnaire.**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L2113-1 et L2121-21 et suivants,

Vu la délibération n° MA-DEL 2020-094 en date du 10 juillet 2020 le conseil municipal a déterminé les modalités de dépôt de listes et l'élection des membres de la commission de délégation de service public.

Vu la délibération n°MA-DEL-2020-064 en date du 10 juin 2020 par laquelle le conseil municipal a désigné les membres de la commission de délégation de service public ;

Considérant que M. Jean-Michel BALLARIN est élu membre de la commission de délégation de service public ;

Considérant la démission de M. Jean-Michel BALLARIN, en date du 1er mars 2023, il convient de le remplacer au sein de la commission.

Sauf candidature spontanée, M. Le Président précise que Mme Martine DAFFOS a fait acte de candidature par courriel du 29 mars 2023 pour le remplacement de M. Jean-Michel BALLARIN ;

Aucune autre candidature ne s'étant déclarée, M. Le Président demande de passer au vote à bulletin secret :

Nb d'inscrit : 27

Nb de votants : 25

Bulletins blancs : 1

Bulletins nuls :

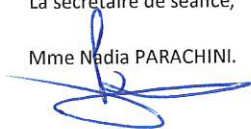
Suffrage exprimé : 24

M. Le Président demande d'en délibérer.

Après vote et comptage, Mme Martine DAFFOS est élue en qualité de représentant de la commune au sein de la commission de délégation de service public:

La secrétaire de séance,

Mme Nadia PARACHINI.



Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

M. Pierre CASTEL



**2023-020****Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2023-04-14T11-21-01.00 ( MI244475148 )**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20230414-2023-020-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )**Objet de l'acte :** Commission de délégation de service public : Remplacement de M. Jean-Michel BALLARIN, démissionnaire.**Date de décision :** Apr 14, 2023 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.2. Fonctionnement des assembles**Identifiant unique de l'acte  
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2023-020.PDF](#)**Préparé**Date **14/04/23** à **11:21**Par **JORDAN Edouard****Transmis**Date **14/04/23** à **11:21**Par **JORDAN Edouard****Accusé de réception**Date **14/04/23** à **11:25**